

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BASKET
Minimes Filles / Minimes Garçons Elite et promotionnel
Du 08 au 10 juin 2022 à Quimper



UGSEL
National Basket
Minimes 8-9-10 juin 2022
Finistère

Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277, rue Saint Jacques
75240 PARIS Cedex 05

Tel : 01 44 41 48 52



Crédit  Mutuel



RENSEIGNEMENTS GENERAUX ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

ACCUEIL	LYCEE LE LIKES – 20, place de la Tourbie 29196 Quimper
DELEGUE SPORTIF	Aude VERDY, Sylvain DUHOU, Katy FERRE
REFERENT LOCAL	Olivier CONAN – olivier.conan@e-c.bzh – 06.81.12.60.88
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	COMMUNIER Christophe
RESPONSABLE Jeune OFFICIEL	Alexandre DEMAN, Mathieu THIERRY
CONTACT ORGANISATEUR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ UGSEL 29 – 4, rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 Quimper ▪ Tél : 02.98.98.75.60 ugsel29@e-c.bzh
LIEUX DES COMPETITIONS	<p>Lieux des compétitions : voir programme général</p> <p>Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs.</p>
ENGAGEMENT	<p>Les territoires valident leurs équipes qualifiées sur U Sport. Cette inscription doit être réalisée au plus tard 6 jours après la date limite de déroulement de la phase territoire soit avant le 4 mai</p> <p>Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur pour le 20 mai au plus tard, et faire parvenir le montant de leur engagement auprès du comité organisateur.</p>
RESTAURATION /HEBERGEMENT	<p>Le forfait restauration est obligatoire pour tous les participants (joueurs, encadrants, jeune officiel couvrant une équipe, chauffeurs). Il comprend 4 repas.</p> <p>➤ Tarif : 36 € pour les 4 repas. Pas de remboursement en cas de désistement</p> <p>Chaque établissement gère son hébergement (attention en cas de nécessité à prendre des navettes vérifier que votre hôtel est desservi, voir paragraphe navette)</p>
RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none"> • Les Diners seront pris au self du Lycée le Likès à Quimper ▪ Les Déjeuners seront pris sur le lieu des compétitions
NAVETTES	Pas de navette proposée par l'organisateur, les équipes doivent être autonomes.
DROITS D'ENGAGEMENT	Par joueur (y compris les jeunes officiels également joueurs) : 12.00€
PRIMES KILOMETRIQUES	Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé). Elles seront versées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.
PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture
CERCLE du RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels- encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle. Chaque équipe dira une phrase, choisie dans celles proposées par l'établissement, ou qu'ils auront composé ou trouvé, sur les valeurs qu'ils prônent lors de ce championnat national.
CADEAU / SOUVENIR	Chaque participant se verra remettre un tee-shirt.
ACCES et STATIONNEMENT	Un fléchage UGSEL sera installé pour faciliter les déplacements
PHOTOS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.
BALLONS : chaque équipe fournira un ballon pour le match, le jeune officiel choisira le ballon retenu	

ASPECTS REGLEMENTAIRES

REGLEMENT	<p>Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL 2021 – 2022 parus sur le site de l'UGSEL nationale (www.ugsel.org).</p> <p>Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (Visibles sur le site national)</p>
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : page suivante)
LICENCES	<p>Conformément à l'article 7 des règlements généraux sportifs :</p> <p>La licence peut être présentée sous différentes formes : - Listing des licenciés extrait d'Usport (sur papier ou sur support numérique). - Licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).</p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p> <p>En conformité avec l'article 9, tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité. Il devra être en mesure de présenter la licence encadrement sur papier ou sur support numérique.</p>
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	<p>Les procédures font référence à l'article 29 des règlements généraux.</p> <p>Pour être recevables, les réserves et réclamations doivent être écrites sur la feuille de match par l'arbitre sous la dictée du capitaine ou du responsable de l'équipe réclamante et en présence du capitaine ou du responsable de l'équipe adverse.</p> <p>Elles ne peuvent porter que sur une faute technique d'arbitrage, c'est-à-dire une mauvaise interprétation par l'arbitre, le marqueur ou le chronométreur des lois du jeu. Elles seraient déposées en pure perte, si elles portaient sur une question de fait dont l'arbitre est seul juge et pour laquelle sa décision est sans appel. Pour être recevable, une réclamation doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuée verbalement auprès de l'arbitre, par le capitaine ou le responsable de l'équipe réclamant dès le premier arrêt de jeu suivant la décision contestée ; - confirmée après la rencontre sur la feuille de match selon les modalités prévues ci-dessus. <p>Jury d'appel : la commission disciplinaire et réglementaire comprend 3 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, ou de la CSN le (la) Président(e) du Comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un (une) représentant(e) des arbitres et éventuellement deux personnes à désigner sur place.</p>
ARBITRAGE Et JEUNES OFFICIELS	<p>L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national, et /ou de la ligue ou du comité organisateur</p> <p>Conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs</p> <p>Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Minime, (élite et promotionnel) doit présenter un jeune officiel dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial ou national UGSEL ou par un diplôme fédéral. Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.</p> <p>Pour toutes les catégories, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes.</p> <p>Le non-dépôt en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée.</p> <p>Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires.</p> <p>Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.</p>
TENUE	Doit être en conformité avec l'article 10 des règlements généraux - en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10)

CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtés par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.
Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel (www.ugsel.org) rubrique "Sports collectifs »	

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

NATIONAL BASKET MF/MG du 08 au 10 juin 2022

MERCREDI 8 JUI

14 h 00 – 16 h 00	Accueil	Lycée Le Likès Quimper	20, place de la Tourbie Quimper
16 h 00 – 16 h 45	Réunion Technique Tirage au sort Réunion Jeunes Arbitres		
18 h 00 – 20 h 00	Début des matchs Elite	Minimes Filles Minimes Garçons	Halle des Sports d'Ergué Armel Salle Michel Gloaguen
20 h 30	Diner	Lycée Le Likès Quimper	

JEUDI 9 JUI

08 h 30 – 18 h 00	Matchs en continu	Minimes Filles et Garçons Promo Minimes Filles Elite Poule 1 Poule 2 Minimes Garçons Elite Poule 1 Poule 2	Halle des Sports d'Ergué Armel Salle Omnisport de Pluguffan Halle des Sports de Penhars Salle Omnisport de Briec de l'Odet Salle Michel Gloaguen
19 h 00	Apéro des régions (enseignants)	Lycée Le Likès Quimper	
19 h 00	Diner	Lycée Le Likès Quimper	20, place de la Tourbie Quimper
20 h 30	Spectacle et défi adresse	Lycée Le Likès Quimper	20, place de la Tourbie Quimper

VENDREDI 10 JUI

08 h 00 – 12 h 45	Matchs	Minimes Filles et Garçons Promo Minimes Filles Elite Minimes Garçons Elite	Halle des Sports d'Ergué Armel Halle des Sports de Penhars Salle Michel Gloaguen
12 h 45	Remise des Récompenses		
13 h 30	Distribution Pique Nique		

Les adresses :

- Lycée le Likès - 20, place de la Tourbie – 29000 Quimper
- Halle des sports d'Ergué Armel – 22, avenue Yves Yhépot – 29000 Quimper
- Halle des sports de Penhars – 1 rue de Kerlan Vihan – 29000 Quimper
- Salle Michel Gloaguen – Impasse de l'Odet – 29000 Quimper
- Salle Omnisport de Briec de l'Odet – Rue de la Bouassière – 29510 Briec de l'Odet
- Complexe Salvador Allendé – Rue de LLandoverly – 29700 Pluguffan